



COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES
COMPTE RENDU
RÉUNION ORDINAIRE DU 4 MARS 2024
SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES

La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.

PRESENTS : DEMARCHI JF / MORA C. / DELACROIX JL / BOURGEAT G. / BARONI JJ / DUIVON M. / LAHU N / BESSE M / MEYNIER CL / BERLUCCHI A. / BEGUET V / ROUSSIER S / PORCHEREL M

Absents : GUYENOT J. / VIALARD E/ CORNU D

Excusés : LEBOSSÉ S / CHAPOTOT PH / EYSSAUTIER CH

Pouvoirs : CHAPOTOT PH à DELACROIX JL / LEBOSSÉ S à BEGUET V / EYSSAUTIER CH à BARONI JJ

La convocation pour la séance du 4 mars a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 28 février 2024.

Ouverture de la séance à 19 H 00

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : GUYENOT J. / VIALARD E/ CORNU D

Excusés : LEBOSSÉ S / CHAPOTOT PH / EYSSAUTIER CH

Et annonce les pouvoirs

Pouvoir : CHAPOTOT PH à DELACROIX JL / LEBOSSÉ S à BEGUET V / EYSSAUTIER CH à BARONI JJ

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Claude MORA est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 5 février et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 13 voix pour + 3 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

1 - Programme d'investissement 2024

Budget communal			
Projet	Dépenses TTC	Recettes (Subventions attendues + FCTVA)	Dépenses finales pour la commune
Abord du groupe scolaire	161 716,89 €	88 584,04 €	73 132,85 €
Salle communale Chassal	150 000,00 €	108 132,00 €	41 868,00 €
Micro-crèche	496 198,67 €	364 946,51 €	131 252,16 €
RVS - 5ème tranche	46 945,23 €	28 908,99 €	18 036,24 €

Monument aux morts	24 240,00 €	7 976,33 €	16 263,67 €
Services techniques	7 281,03 €	1 194,38 €	6 086,65 €
Programme ONF	2 053,00 €	336,77 €	1 716,23 €
VITABRI	2 396,82 €	393,17 €	2 003,65 €
Grand chapiteau	1 847,19 €	303,01 €	1 544,18 €
La poste (travaux restant)	4 145,00 €	5 691,91 €	- 1 546,91 €
Achat terrain	30 000,00 €		30 000,00 €
Goudronnage	30 000,00 €	4 921,20 €	25 078,80 €
Matériel incendie	10 000,00 €	1 640,40 €	8 359,60 €
Mobilier divers	6 000,00 €	984,24 €	5 015,76 €
Borne IRVE	1 626,62 €	266,83 €	1 359,79 €
Ecole - Prêt CAF		21 160,00 €	- 21 160,00 €
Frais d'étude	10 000,00 €		10 000,00 €
TOTAL	984 450,45 €	635 439,79 €	349 010,66 €

Options :

Terrain de boules	3 704,99 €	607,77 €	3 097,22 €
Projet Cimetière	262 066,80 €	86 667,24 €	175 399,56 €
Jura Sud	50 000,00 €		50 000,00 €
Étanchéité toit SDF Molinges	13 905,52 €	2 281,06 €	11 624,46 €
Remplacement caniveau - Chemin de la gare	11 251,80 €	1 845,75 €	9 406,05 €
TOTAL	340 929,11 €	91 401,81 €	249 527,30 €

Jean-Luc Delacroix demande où en est le dossier Carrefour (installation feux tricolores), Monsieur le Maire précise que ce dossier est actuellement en standby.

Après la présentation, le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider dès à présent les travaux concernant le terrain de boules.

M. le Maire informe le conseil qu'il faut rester prudent :

- Incertitude dans les financements et la participation de l'Etat et le Département (subventions)
- Taux des crédits actuels en hausse

Budget Eau et assainissement			
Projet	Dépenses TTC	Recettes (Subventions attendues + FCTVA)	Dépenses finales pour la commune
Assainissement Chassal	348 000,00 €	289 085,92 €	58 914,08 €
Diagnostic assainissement Chassal	5 466,24 €	24 762,52 €	- 19 296,28 €
Diagnostic assainissement Molinges	49 446,00 €	39 611,12 €	9 834,88 €
TOTAL	402 912,24 €	353 459,56 €	49 452,68 €

2 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

3 - COMPTES DE GESTION 2023

La secrétaire donne lecture des chiffres et le Maire donne quelques explications.

M57 - Budget communal

FONCTIONNEMENT

Dépenses	817 217.88 €
Recettes	1 007 125.98 €
Excédent	189 908.10 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	566 135.19 €
Recettes	400 780.47 €
Déficit	165 354.72€

Résultat de clôture 2023

Fonctionnement	470 609.03 €
Investissement	- 216 116.08 €
	254 492.95 €

M14 - Budget Eau et Assainissement

FONCTIONNEMENT

Dépenses	152 557.96 €
Recettes	197 414.23 €
Excédent	44 856.27 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	169 849.94 €
Recettes	222 750.34 €
Excédent	52 900.40 €

Résultat de clôture 2023

Fonctionnement	89 150.71 €
Investissement	- 18 307.76 €
	70 842.95 €

Monsieur Claude MORA est désigné Président de séance pour le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents + les pouvoirs, vote les chiffres présentés et valide les comptes administratifs et de gestion.

4 - AFFECTATION DES RÉSULTATS

Afin de constituer les budgets primitifs 2024, il y a lieu d'affecter les résultats de clôture de 2023

Le conseil municipal, approuve cette affectation.

Affectation du résultat M 57 (budget communal) = 254 492.95 €

Affectation du résultat M 49 (budget eau et assainissement) = 70 842.95 €

5 - AVANCEMENT DES TRAVAUX

Suite à l'agrandissement de l'entreprise Novassu, des travaux importants d'électrification vont avoir lieu dans le village (travaux pris en charge par ENEDIS)

Abords de l'école : Les travaux vont reprendre autour du 10 mars :

- Marquages au sol
- Installation de l'abris bus
- Traçage des places de parking

Salle des bains douches (salle communale de Chassal) :

- La société Baroni a fini le plan incliné,
- Une visite sera prévue avant un prochain conseil,
- Essai de la ventilation et chauffage prévu prochainement

6 - DENONCIATION CONVENTION CLUB CANIN

Le maire présente la convention liant la commune au club canin datant de 1992. Quand le club canin s'est installé le compteur électrique a été raccordé au compteur de Jura Sud Foot. Afin de se mettre en conformité, la communauté de communes demande que ces deux compteurs soient bel et bien séparés.

La commune prendra en charge l'installation du compteur et les consommations d'électricité seront à la charge de l'association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents + les pouvoirs, décide de dénoncer la convention à la date d'anniversaire le 7 février 2025.

7 - QUESTIONS DIVERSES

La commission petite enfance recrute Valérie Beguet en remplacement de Jenny Guyenot.

Celle-ci est donc composée de : Sylvie Roussier, Sandrine Lebossé, Daniel Cornu, Éric Vialard, Claire Cornot et Valérie Beguet

Prochaine réunion : le jeudi 28 mars à 18h15

Fleurissement : La commission fleurissement se rendra au jardin de la fontaine à Moirans-en-Montagne le mois prochain pour choisir des fleurs (plantes peu gourmandes en eau seront privilégiées)

Des bénévoles sont les bienvenus pour aider à la plantation.

Des MOLOC seront installés sur la Commune de Molinges courant 2024. L'installation est entièrement financée par le SICTOM et la Communauté de Communes.

Il convient donc de trouver des points de collecte.

Pistes envisagées :

- Route des Radeliers (face au passage du Lary)
- Chambouille
- Sortie de Molinges, coté Saint-Claude
- En face du bâtiment Cabaud

L'emplacement doit répondre à 2 impératifs :

- Être installé sur le domaine public
- Ne pas être au-dessus d'une ligne haute tension

Une réunion sera prévue prochainement avec le SICTOM.

Prochain conseil municipal – **Mardi 2 Avril à 19 H 00**